

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente concernent la société les 2D, au capital de 40000€ exploitant de l'enseigne Appoigny kartindoor -RCS Auxerre 51035183600018. Entreprise indépendante. Ces conditions générales de vente s'appliquent à la communication des différents produits de l'enseigne Appoigny kartindoor.

## 1-DEFINITIONS

### CLIENT

Est dénommé « Client » toute personne physique ou morale passant un ordre d'achat pour son propre compte, sa ou ses société(s), marque(s), enseigne(s) sur Internet ou à la caisse de la société.

### SESSION

Est dénommé « Session » le temps estimatif de roulage sur la piste. Le temps de roulage dit « semaine » est valable du lundi au vendredi 16h pour une durée de 10mn environ. Le temps de roulage dit « week-end » est valable du vendredi 16h au dimanche soir jusqu'à la fermeture pour une durée de 8mn environ. Le temps de roulage sur glace a pour durée 5mn.

### CARTE DE FIDÉLITÉ VIRTUELLE GRATUITE

Est dénommé « Carte de fidélité Virtuelle gratuite » le moyen de capitaliser des points fidélité.

### CARTE PLAISIR

Est dénommé « Carte Plaisir » une carte de fidélité permettant d'obtenir une remise sur le tarif de base d'une session.

### COMPTE CLIENT

Est dénommé « Compte Client » l'espace réservé à toute personne s'inscrivant sur notre site pour effectuer un paiement en ligne.

## 2-VALEUR DU CONTRAT

Les présentes conditions générales de vente sont applicables à compter du 1er juin 2009. Elles peuvent être modifiées à tout moment sans préavis et sont conformes aux dispositions de la loi N°92-1441 du 31 décembre 1992 portant sur la prévention de la corruption et la transparence de la vie économique.

## 3-TARIF

Tout ordre d'achat passé par un client fait référence aux tarifs et conditions générales de vente en vigueur à la date de l'achat.

## 4-CONDITION DE REGLEMENT

Les tarifs sont indiqués en €uro TTC pour le client particulier. Les tarifs sont indiqués en €uro hors taxes pour les sociétés, marques, enseignes, CE, tous les droits et taxes au taux légal en vigueur afférents aux ordres d'achats étant à la charge du client.

Le client est dans tous les cas responsable du paiement des factures. Tout paiement ou avance effectué à l'enseigne Appoigny kartindoor par le client ne le libère pas vis-à-vis de celle-ci.

Les factures et avoirs sont établis par l'enseigne Appoigny kartindoor au nom du client ou le cas échéant au nom du mandataire expressément habilité pour le règlement. Dans ce dernier cas le client recevra de l'enseigne Appoigny kartindoor le double de ces factures.

Les factures sont payables par chèque, virement carte bleue, ou tout autres moyens de paiement en respect de la réglementation Française.

Un acompte de 30% pourra être demandé pour toute signature de commande (cette facilité de paiement est réservée aux sociétés et entreprises, sans aucune obligation de la part de la SARL les 2D).

Le solde de la facture sera effectué au plus tard le jour de l'utilisation de la première session réservée.

## 5-CONDITION DE REGLEMENT SUR INTERNET

Les tarifs sont indiqués en €uro TTC. Le paiement s'effectue par carte bancaire.

La réalisation de l'achat est déclarée valide sous réserve d'acceptation du paiement par les différents organismes bancaires consultés. Le client sera prévenu par mail de l'acceptation de son paiement. Le client se verra alors crédité son achat sur son espace privé.

## 6-CARTE DE FIDELITE VIRTUELLE GRATUITE

Lorsque l'achat de session le précise un ou plusieurs points de fidélité pourront être cumulés sur la carte de fidélité virtuelle gratuite.

12 points fidélité cumulés donne droit à la gratuité d'une session.

39 Points Fidélité cumulés donnent droit à la gratuité d'une formule grand prix. Le cumul des points fidélité n'a pas de durée dans le temps.

L'accès à la carte de fidélité virtuelle gratuite est réservé aux clients particuliers effectuant un ordre d'achat sur notre site Internet.

## 7-CARTE PLAISIR

Le client détenteur de la carte plaisir bénéficie d'une remise de 20% sur le tarif de base du lundi au vendredi (hors jour férié et veille de fête), soit 9€60 la session. La carte plaisir est nominative, le détenteur de cette carte ne peut acheter et faire profiter de ce tarif spécial à une tierce personne. Toute session achetée devra être consommée le jour même, sauf autorisation exceptionnelle de la Direction. Tout client désirant la carte plaisir devra s'acquitter d'une cotisation de 20€par an. La carte plaisir a une durée de validité d'une année. Le client peut, s'il le souhaite, renouveler sa carte plaisir sur simple demande.

## 8- UTILISATION DU COMPTE CLIENT

Chaque client détenteur d'un compte peut avoir accès à ses données personnel en entrant son code + son mot de passe. Le client peut ainsi consulter le nombre de sessions restantes ainsi que le cumul de ses points fidélité éventuellement cumulés.

## 9- CONDITION D'UTILISATION DES SESSIONS

Pour tout achat de session la durée de validité est de 1 an glissant, sauf lorsqu'une offre commerciale spécifique le précise.

Les différentes offres commerciales proposées ne sont pas cumulables. Les sessions achetées, les gratuites ne sont ni remboursables ni échangeables, points fidélité ne sont pas remboursables. Toutes les sessions non consommées dans les délais sont définitivement perdues et ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'un remboursement ou d'un report de validité.

## 10- RESPONSABILITE

L'enseigne Appoigny kartindoor ne peut être tenue pour responsable en cas d'utilisation frauduleuse de vos données personnelles, d'utilisation abusive de moyens de paiement ou de toutes autres formes de fraudes. La responsabilité de l'enseigne Appoigny kartindoor ne pourra être engagée que sous décisions des organismes compétents de l'état.

## 11-REGLEMENT INTERIEUR

Le non respect du règlement intérieur affiché à l'entrée entraînera l'exclusion définitive du client sans aucun recours de remboursement

## 12- RECLAMATIONS

Toute contestation sur le bon déroulement de session ne pourra valablement intervenir que le jour de l'incident constaté. Passé ce délai, le client ne saura mettre en doute les conditions commerciales décrites et aucune indemnité ne pourra être réclamée à l'enseigne Appoigny kartindoor. En cas de non paiement, les frais de rappel et de recouvrement restent à la charge du souscripteur en application des articles 1226 et suivants et 2047 du code civil. En cas de recouvrement contentieux, la créance sera majorée des frais entraînés par la procédure engagée. Toute contestation relative à l'interprétation ou à l'exécution des commandes est de la compétence du tribunal de commerce du siège social.